



# Nous demandons que Vincenzo Vecchi soit libéré !

2 octobre 2019



Aujourd'hui, afin de rendre publique la situation de Vincenzo Vecchi, nous nous mobilisons. Le Jeudi 8 Août 2019, Vincenzo qui vit à Rochefort-en-Terre dans le Morbihan depuis 8 ans, bien intégré à la vie locale, est arrêté par la police. Son arrestation a lieu sous mandat d'arrêt européen. Il est emmené au centre de détention de Vezin-le-Coquet, près de Rennes, pour une procédure de renvoi vers l'Italie. Vincenzo avait participé en 2001 à la manifestation de Gênes contre le G8, et en 2006 à une contre-manifestation antifasciste non autorisée à Milan. Rappelons aussi que selon la loi Scelba, la manifestation de Milan dite « officielle », organisée ce jour-là par le parti d'extrême droite « Fiamma tricolore », aurait dû être interdite pour apologie du fascisme.

De nombreux manifestants ont été arrêtés à Gênes (plus de 600 arrestations) et dix personnes ont été condamnées pour l'exemple à des peines lourdes, de 8 à 15 ans ! Ces condamnations ont été prononcées sous le chef d'inculpation de « dévastation et pillage », une subtilité du code pénal italien, le code Rocco, introduit par le régime fasciste en 1930 et réveillé lors du procès de Milan pour justifier les répressions abusives. Le code Rocco permet dans les faits, au nom de la notion de « concours moral » aux événements, de sanctionner par des peines de prison très lourdes la simple présence ou la participation à des manifestations, sans avoir à prouver une quelconque culpabilité. Ainsi, « les dix de Gênes », dont Vincenzo, ont été condamnés à des peines aberrantes : pour Vincenzo Vecchi, une peine de 12 ans et 6 mois. Il a donc décidé de se soustraire à cette peine disproportionnée autant qu'injuste en se réfugiant en France.

Nous tenons à rappeler qu'à la manifestation de Gênes, la répression policière fut condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) : certains auteurs de violences policières contre les manifestants n'ont pas été poursuivis, et ceux qui ont été poursuivis n'ont à ce jour effectué aucune peine. Cette répression policière avait pourtant entraîné des traitements inhumains et dégradants sur les

manifestants en marge du sommet. Selon la CEDH ces traitements sont assimilables à des « actes de torture ». Ce qui, bien évidemment, questionne sur la légitimité du jugement, et jette le plus grand discrédit sur les peines de prison infligées aux manifestants. Nous soulignons que le Mandat d'Arrêt Européen (MAE) de Gênes est incomplet et inconsistant, comme l'ont reconnu, à Rennes, la Cour et l'Avocat Général lors des audiences du 14 et 23 Août.

Quant au MAE concernant Milan, c'est une grossière manipulation, révélée par les avocats italiens, car Vincenzo a d'ores et déjà purgé cette peine. Or un MAE ne peut pas être demandé pour une peine déjà effectuée. La justice italienne ne pouvait pas ignorer la décision de la cour d'appel de Milan du 9 janvier 2009 qui certifie l'exécution de la peine pour les faits reprochés de 2006. La justice italienne a donc fait preuve de déloyauté et volontairement « chargé » Vincenzo Vecchi. Nous demandons que les 2 MAE soient définitivement cassés, ce qui annulerait la procédure de renvoi. En effet, si la justice française acceptait le renvoi de Vincenzo en Italie, elle entérinerait une juridiction d'exception qui fait fi du fondement même de notre système judiciaire basé sur la preuve.

Par le biais du MAE, on étendrait de fait à l'espace juridique européen une loi liberticide. C'est pourquoi Vincenzo Vecchi, injustement condamné par l'Italie et détenu en ce moment en France, doit être libéré.

**Signataires Tribune pour Vincenzo Vecchi (envoyée au Monde lundi 1er octobre) :** *Gérard Allé, écrivain - Marianne Alphant, écrivaine - Ariane Ascaride, comédienne - Clémentine Autain, députée - Etienne Balibar, philosophe - Ludivine Bantigny, historienne - Ronan Barrot, peintre - Jérôme Baschet, historien - Stéphane Batut, réalisateur - Karine Baudot, photographe - Julien Bayou, conseiller régional - Lucas Belvaux, cinéaste - Pierre Bergounioux, écrivain - Jean-Luc Bertini, photographe - Eric Beynel, syndicaliste - Agnès Bihl, chanteuse - Laurent Binet, écrivain - David Bobée, metteur en scène - Jacques Bonnaffé, comédien - Vincent Bonnacase, historien et politiste - Jocelyn Bonnerave, écrivain - Adrien Bosc, éditeur et écrivain - Clara Bourreau, scénariste - Christophe Brault, comédien - Geneviève Brisac, écrivaine - Dominique Buisset, traducteur, poète - Laurent Cantet, réalisateur et scénariste - Vanessa Caru, historienne - Yannick Casanova, réalisateur - Serge Catoire, directeur de production - Antoine Chao, journaliste - Manu Chao, chanteur et musicien - Yannick Charles, réalisateur et musicien - Mathieu Colloghan, peintre et dessinateur - Compagnie Jolie Môme, troupe de théâtre - Eric Coquerel, député - Robert Coudray, poète-ferrailleur - Norbert Czarny, agrégé de Lettres - António De Almeida Mendes, universitaire - Geoffroy De Lagasnerie, philosophe - Camille De Toledo, écrivain - Christian Delage, historien - Emilie Deleuze, cinéaste - Francesco Dendena, chercheur - Pierre Dharréville, député - François Dominique, écrivain - Jean-Michel Drevon, syndicaliste - Lionel Ducos, sculpteur - Xavier Durringer, dramaturge - Didier Eribon, philosophe - Annie Ernaux, écrivain - Olivier Esmein, réalisateur - Philippe Faucon, réalisateur et producteur - Léa Fehner, cinéaste - Jérôme Ferrari, écrivain - Gérard Filoche, syndicaliste - Hélène Frappat, écrivaine - Jean-Michel Frodon, journaliste et enseignant - Dominique Frot, comédienne - Thomas Gilou, réalisateur et auteur - Théo Girard, musicien - Alain Girard-Daudon, libraire - Sylvain Giro, chanteur - Nicolas Girod, syndicaliste paysan - Jean-Marie Goater, éditeur - Yann Gonzalez, cinéaste - Dominique Grange, chanteuse - Eugène Green, écrivain, cinéaste - Pascal Gros, dessinateur - Robert Guédiguian, cinéaste - Eric Hazan, éditeur - Odile Henry, sociologue - Mat Jacob, photographe - Guillaume Jan, écrivain - Laurent Jeanpierre, universitaire - Mehdi Kabar, chanteur et musicien - Yann Kersalé, plasticien - Kris, auteur BD - Joël Labbé, sénateur Morbihan - Annie Lacroix-Riz, historienne - Cécile Ladjali, écrivaine - Mathilde Larrère, historienne - Pierre Laurent, sénateur - Stéphane Lavignotte, théologien et militant écologiste - Benjamin Lazar, metteur en scène - Yvon Le Men, poète - Bertrand Leclair, écrivain - Pierre Lemaitre, écrivain - Les Ogres de Barback, groupe musiciens - Thierry Limon-Duparcmeur, libraire à Rochefort en Terre - Emily Loizeau, auteur, compositeur, interprète - Frédéric Lordon, sociologue et économiste - Edouard Louis, écrivain - Bernard Lubat, musicien - Laurent Lucas, comédien - Marielle Macé, essayiste - Charles Madézo, écrivain - Charles Maestracci, écrivain - Valérie Massadian, cinéaste - Nicolas Mathieu, écrivain - Patricia Mazuy, cinéaste - Ferdinand Mélin-Soucramanien, professeur de droit - Agnès Merlet, réalisatrice - Pierre Michon, écrivain - Myriam Monla, philosophe - Chantal Montellier, dessinatrice et écrivain - Gérard Mordillat, réalisateur et écrivain - Olivier Neveux, universitaire - Fabrice Nicolino, journaliste - Nono, dessinateur - Françoise Nyssen, éditrice -*

*Michel Ocelot, cinéaste - Valérie Osouf, réalisatrice - Joseph Paris, documentariste - Karine Parrot, juriste - Christine Pellicane, metteur en scène - Antonin Peretjatko, réalisateur - Gilles Perret, réalisateur - Florent Perrier, universitaire - Geoffrey Pleyers, sociologue - Yves Prié, auteur et éditeur - Serge Quadrupani, écrivain - Nathalie Quintane, écrivaine - Serge Renko, comédien - Remy Ricordeau, cinéaste - Eugène Riguidel, navigateur - Olivier Ritz, universitaire - Jean Rochard, producteur musique - Brigitte Roüan, cinéaste - Fabien Roussel, député - Joël Roussiez, auteur - Laétitia Rouxel, auteur BD - Emmanuel Ruben, écrivain - François Ruffin, député, journaliste - Christophe Ruggia, cinéaste - Annie Salager, poète - Jean-Jacques Salgon, écrivain - Pierre-André Sauvageot, réalisateur - Volker Schlöndorff, cinéaste - Gilbert Semana, professeur en médecine - Denis Sieffert, journaliste - Morgan Simon, cinéaste - Francesca Solleville, chanteuse - Alessandro Stella, professeur EHESS - Jacques Tardi, auteur et dessinateur - Mélanie Traversier, historienne - Caroline Troin, auteure - Raoul Vaneigem, essayiste - Tanguy Viel, écrivain - Sarah Viennot, comédienne - Christiane Vollaire, philosophe - Eric Vuillard, écrivain - Sophie Wahnich, historienne - Lise Wajeman, universitaire - Alice Zeniter, écrivaine*

**VOIR CETTE TRIBUNE SUR LE SITE DU MONDE**

---

**Lire aussi :** [Pour en savoir plus, le site du Comité de soutien à Vincenzo](#)

- [Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/Nous-demandons-que-Vincenzo-Vecchi-soit-libere)  
<https://solidaires.org/Nous-demandons-que-Vincenzo-Vecchi-soit-libere>